



Appel à mission interne

Projet « Objectif zéro PE : les jeunes en action » 2026-2028

Candidature ICI

PRÉSENTATION DU PROJET

Contexte du projet « Objectif zéro PE : les jeunes en action »

Les perturbateurs endocriniens (PE) constituent une catégorie de substances chimiques susceptibles d'interférer avec le fonctionnement du système hormonal. Ils sont présents dans de nombreux environnements de vie (alimentation, contenants alimentaires, produits ménagers, air intérieur, matériaux ou cosmétiques) et représentent une source d'exposition quotidienne pour la population. Une part importante de ces expositions est évitable et fait l'objet de stratégies de prévention dans les politiques de santé environnementale.

Les adolescents et jeunes adultes constituent un public particulièrement pertinent pour les actions de prévention primaire, dans la mesure où ils sont exposés à ces substances dans leurs lieux de vie et de formation et se situent à une période de construction de leurs habitudes de consommation et de leurs pratiques quotidiennes. Les établissements d'enseignement apparaissent ainsi comme des contextes d'intervention privilégiés pour développer des actions combinant information, accompagnement au changement de pratiques et transformation des environnements de vie.

Dans cette perspective, le réseau GRAINE Pays de la Loire propose la mise en place du projet « **Objectif zéro PE : les jeunes en action** » auprès de 5 établissements d'enseignement secondaires ou supérieurs en Pays de la Loire. Ce projet est retenu lauréat de l'appel à projet de l'Institut National de lutte contre le Cancer (INCa) « *Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant* », lancé dans le cadre du Plan Zéro Exposition.

Objectifs du projet

Le projet vise à contribuer à la réduction des expositions évitables aux perturbateurs endocriniens chez les jeunes, dans une perspective de prévention primaire des cancers et plus largement de promotion de la santé environnementale.

Plus spécifiquement, il poursuit quatre objectifs :

- améliorer les connaissances des jeunes concernant les perturbateurs endocriniens et leurs principales sources d'exposition ;
- favoriser l'adoption de pratiques individuelles permettant de réduire ces expositions dans la vie quotidienne ;
- encourager la mise en place d'actions collectives au sein des établissements afin de créer des environnements plus favorables à la santé.

- produire une méthodologie répliquable dans d'autres établissements, dans une perspective de transférabilité

Méthodes du projet

Le projet s'appuie sur la réalisation de 4 volets d'intervention dans chacun des 5 établissements partenaires qui seront sélectionnés dans le cadre du projet. Ces 4 volets d'interventions correspondent aux 4 objectifs du projet cités ci-dessus.

Le premier volet consiste en une action de sensibilisation s'appuyant sur l'escape game pédagogique « Sauve qui P.E. ». Cet outil participatif et immersif vise à favoriser l'appropriation des connaissances relatives aux perturbateurs endocriniens en mobilisant des mécanismes d'apprentissage actifs. Les participant·es sont amenés à identifier différentes sources d'exposition présentes dans leur environnement quotidien et à développer leur esprit critique face aux produits de consommation.

Le deuxième volet vise à accompagner le passage des connaissances aux pratiques. À l'issue de l'escape game, des modules pratiques sont proposés aux participant·es autour de plusieurs déterminants majeurs d'exposition aux perturbateurs endocriniens : alimentation et ustensiles de cuisine, qualité de l'air intérieur, cosmétiques et produits ménagers. Ces modules incluent notamment des activités de décryptage des étiquettes et des compositions de produits afin de renforcer la capacité des participants à effectuer des choix éclairés. Ils se concluent par la mise à disposition de leviers pratiques permettant de réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'environnement personnel.

Le troisième volet cible les environnements institutionnels. Dans chaque établissement partenaire, un groupe de travail interne (GTI) réunissant différents acteurs relais (services de santé, équipes éducatives, services techniques, gestionnaires, associations étudiantes ou éco-délégués) est constitué afin d'identifier et de mettre en œuvre des actions collectives visant à réduire certaines sources d'exposition dans les espaces de vie des élèves et étudiants.

Le quatrième volet porte sur la capitalisation et la transférabilité du projet, en s'inspirant de la démarche ASTAIR, développée par l'Université de Lorraine dans le champ de la promotion de la santé (Outil d'AnalySe de la Transférabilité et d'accompagnement à l'Adaptation des InteRventions en promotion de la santé). La capitalisation, en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation du projet, permettra de documenter la transférabilité du dispositif et d'envisager son adaptation dans d'autres établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, en tenant compte des spécificités organisationnelles des contextes d'intervention. Ce travail se traduira par la production d'un guide méthodologique, mettant en exergue les conditions de réussite et les adaptations nécessaires pour l'essaimage de l'action dans d'autres établissements.

Évaluation du projet

Une démarche d'évaluation accompagnera la mise en œuvre du projet afin d'en analyser les modalités de déploiement et les effets. Elle combine une évaluation de processus et une évaluation des effets de l'intervention.

L'évaluation de processus vise à documenter les conditions de mise en œuvre du dispositif, la participation des publics et les dynamiques partenariales au sein des établissements.

L'évaluation des effets porte notamment sur l'évolution des connaissances des participants, leur perception des risques liés aux perturbateurs endocriniens et leur sentiment de pouvoir agir pour réduire leurs expositions.

Un suivi qualitatif et quantitatif auprès de groupes volontaires permettra également d'explorer l'évolution des pratiques individuelles à moyen terme. Par ailleurs, l'évaluation analysera les actions collectives mises en place au sein des établissements afin d'identifier les leviers institutionnels favorables à la réduction des expositions.

La description du projet, étape par étape, est disponible en annexe.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le GRAINE Pays de la Loire missionnera 5 structures adhérentes de son réseau, membres de la commission PE, pour assurer la mission de coordination locale du projet à l'échelle des 5 établissements partenaires du projet. Les structures missionnées seront désignées comme « **coordinateurs locaux** » du projet.

Cette mission de coordination locale se déclinera de la manière suivante :

Phase 1 : Structuration du projet, diagnostic et planification (janvier à juin 2027)

- Rencontrer le référent de l'établissement partenaire ainsi que le coordinateur du Contrat Local de Santé (CLS) du territoire concerné pour préparer la mise en place du projet au sein de l'établissement
- Appuyer le référent de l'établissement dans la mise en place du groupe de travail interne (GTI)
- Animer 1 session de l'escape game auprès des membres du GTI
- Accompagner le GTI dans la production d'une note de diagnostic sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans leur établissement.
- Accompagner le GTI dans l'identification des marges de manœuvre de l'établissement (contraintes budgétaires et organisationnelles, leviers) et dans la planification d'une feuille de route, avec 1 à 3 actions prioritaires réalistes à court terme pour réduire les expositions des apprenants aux PE
- Transmettre la feuille de route rédigée par le GTI au GRAINE (coordinatrice régionale)
- Planifier les sessions d'animations de l'escape game et des ateliers pratiques en lien avec le référent de l'établissement sur l'année scolaire 2027-2028
- Participer à la première réunion du comité de pilotage du projet
- Concevoir avec les autres coordinateurs locaux membres de la commission PE du GRAINE, les ateliers pratiques et les « kits leviers » à destination des apprenant·es.
- Suivre la journée de formation sur les perturbateurs endocriniens organisée par le GRAINE.

Phase 2 : Déploiement de l'escape game et des ateliers pratiques. Mise en action du groupe de travail interne (septembre 2027 à mai 2028)

- Animer 20 sessions de l'escape game auprès des apprenant·es
- Animer 1 session de l'escape game auprès d'autres personnels de l'établissement
- Restituer l'escape game complet et fonctionnel à l'issue des sessions d'animation. Si un objet est perdu ou cassé, le coordinateur local s'engage à le remplacer ou le réparer (et à adresser la facture correspondante au GRAINE)
- Animer 20 ateliers pratiques auprès des apprenant·es
- Appuyer le référent de l'établissement pour soumettre les questionnaires d'évaluation auprès des apprenant·es
- Appuyer le référent de l'établissement dans la constitution d'un groupe de 10 apprenant·es volontaires pour participer à une démarche d'évaluation qualitative (entretien semi-directifs qui seront réalisés par l'évaluateur)
- Suivre et appuyer le GTI pour réaliser les actions internes identifiées dans leur feuille de route
- Participer à la deuxième réunion de comité de pilotage (prévue fin 2027) pour restituer la mise en œuvre des premières sessions d'escape game et d'ateliers pratiques.
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activité intermédiaire coordonné par le GRAINE
- Participer à une nouvelle réunion de la commission PE avec les coordinateurs locaux pour partager les pratiques de mise en œuvre des ateliers auprès des apprenant·es, et réajuster le contenu des ateliers si besoin
- Participer à la troisième réunion du comité de pilotage (prévue en avril en 2028). pour restituer les actions internes mises en place par le GTI

Phase 3 : Consolidation et valorisation (juin à septembre 2028)

- Accompagner le GTI à la rédaction d'un plan d'actions, structuré et formalisé, avec des actions concrètes à réaliser de manière échelonnée, à court, moyen et long terme, au sein de l'établissement.
- Transmettre ce plan d'actions rédigé par le GTI au GRAINE (coordinatrice régionale)
- Contribuer à la rédaction du rapport d'évaluation coordonné par le GRAINE
- Contribuer à la rédaction du rapport de capitalisation coordonné par le GRAINE
- Participer à la 4ème réunion du comité de pilotage pour la restitution des résultats de l'évaluation

Par ailleurs, tout au long de ces trois phases, le coordinateur local s'engagera à organiser des points réguliers réunissant le GRAINE, le référent de l'établissement et le coordinateur de CLS, pour rendre compte du projet. Un planning sera défini au démarrage du projet.

Enfin, les structures missionnées s'engageront à transmettre au GRAINE les outils immatériels (trames pédagogiques, ressources, feuilles de route de l'établissement, ...) réalisés.

ENGAGEMENTS DU GRAINE EN TANT QUE COORDINATEUR RÉGIONAL DU PROJET

L'association GRAINE en tant que coordinateur régional s'engagera sur les missions suivantes :

- Mettre en relation le coordinateur local avec le référent de l'établissement et le coordinateur du Contrat Local de Santé du territoire concerné
- Organiser une journée de formation d'acculturation aux PE à destination de l'ensemble des coordinateurs locaux et membres de la commission PE
- Organiser et coordonner au moins deux réunions de la commission PE en lien avec le projet (une réunion pour la création des ateliers pratiques et des « kits leviers » ; une réunion pour le retour d'expérience et l'ajustement des pratiques)
- Mettre à disposition du coordinateur local un cloud dédié au projet contenant un ensemble d'éléments pour faciliter la réalisation de la mission (livret pédagogique et agenda de l'escape game, trames pédagogiques des ateliers créés en commission PE, le « kit levier » en format numérique, le support de la formation sur les PE, les supports de communication...etc.).
- Organiser les 4 réunions de comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires et rendre compte de l'avancée du projet à l'échelle régionale
- Assurer la production des supports de communication liés au projet
- Réaliser des points réguliers avec le coordinateur local tout au long du projet
- Coordonner la circulation de l'escape game sur le territoire régional
- Le cas échéant, s'assurer du bon remplacement ou de la réparation des éléments de l'escape game de manière à ce que le dispositif soit toujours fonctionnel
- Transmettre au coordinateur local et au référent de l'établissement les liens vers les questionnaires d'évaluation
- Compiler et partager les résultats des évaluations transmises aux participant·es des sessions d'escape game et d'ateliers pratiques
- Rédiger un rapport d'activité intermédiaire 18 mois après le début du projet
- Rédiger un rapport d'évaluation et un rapport de capitalisation à l'issue de projet en s'appuyant sur la démarche ASTAIR

- Valoriser le projet à travers différents canaux de communication (newsletter, PRSE 4, LinkedIn...etc.).
- Financer la mission des coordinateurs locaux sur présentation d'une facture, en 2027 et en 2028.
- Organiser la restitution du projet avec la présentation des résultats de l'évaluation et du rapport de capitalisation, auprès de l'ensemble des partenaires.

Le GRAINE se tiendra à disposition du coordinateur local pour échanger directement en bilatéral, tout au long du projet.

GOUVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet sera assurée par un comité de pilotage composé :

- d'un référent par établissement partenaire
- d'un référent par Contrat Local de Santé
- du GRAINE Pays de la Loire (en tant que coordinateur régional)
- des 5 structures adhérentes missionnées (en tant que coordinatrices locales)
- d'une représentante de l'ARS et une représentante de la DREAL en tant que pilote du Plan régional santé environnement Pays de la Loire (PRSE 4)
- de la directrice pédagogique du rectorat
- d'un·e représentant·e de l'Institut National contre le cancer

4 réunions du comité de pilotage auront lieu tout au long du projet :

- 1 réunion en janvier 2027 pour valider les indicateurs d'évaluation et lancer le projet
- 1 réunion en décembre 2027 pour présenter les premiers résultats et ajuster les orientations du projet si besoin.
- 1 réunion en avril 2028 pour présenter les actions internes réalisées par les GTI dans les établissements
- 1 réunion en septembre 2028 pour la restitution des résultats

CALENDRIER ET DURÉE DE LA MISSION

Les structures seront missionnées par le GRAINE Pays de la Loire en tant que coordinateurs locaux du projet pour une durée entre la date de signature de la convention et le 30 septembre 2028. La mise en œuvre du projet devra respecter le calendrier suivant :

Dates	Étapes clés
Entre janvier et juin 2027	Phase 1 : structuration, diagnostic et planification
Entre septembre 2027 et mai 2028	Phase 2 : déploiement de l'escape game et des ateliers pratiques ; mise en action du groupe de travail interne
Entre juin 2028 et sept 2028	Phase 3 : consolidation et valorisation

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le missionnement du projet « Objectif zéro PE : les jeunes en action » sera financé à hauteur de 26 340 € TTC par structure missionnée comme coordinateur local.

Une part fixe sur la coordination et une part variable selon le nombre d'animations réalisées est envisagée.

CRITÈRES D'EXAMEN ET CANDIDATURES

Pour candidater à l'appel à mission, votre structure devra respecter les critères suivants :

- être à jour de sa cotisation au GRAINE
- être membre de la commission PE du GRAINE
- avoir au moins un·e animateur·ice formé·e à l'animation de l'escape game « Sauve qui PE ! »
- avoir une expérience significative en gestion de projets multi-partenaires, à l'échelle d'un territoire, sur le temps long
- avoir de l'expérience en création de dispositifs pédagogiques et en ingénierie pédagogique.
- avoir des compétences pédagogiques adaptées aux jeunes (entre 16 et 25 ans) mais aussi aux professionnel·les (personnels des établissements partenaires)
- être signataire du Référentiel régional de Qualité en éducation à l'environnement est un plus . Ce critère peut être déterminant dans le choix entre deux candidatures.
- avoir une ou plusieurs expériences de projets avec des établissements d'enseignement secondaire et/ou supérieur est un plus
- être disponible le 22 janvier 2026 de 14h à 17h pour le comité de pilotage de lancement du projet

Votre candidature devra comprendre les éléments suivants :

- Un argumentaire présentant votre expertise en matière d'accompagnement et de gestion de projet multi-partenaires d'éducation à l'environnement
- Une présentation synthétique d'une ou plusieurs expériences concrètes de votre structure faisant échos aux attendus de cette mission
- Une description synthétique d'un exemple d'atelier pratique que vous pourriez proposer aux membres de la commission PE dans le cadre du projet
- Le nom et le contact de la personne au sein de votre structure qui sera référente sur le projet.

Si votre structure est déjà en lien avec un territoire et/ou un établissement intéressé par le projet et qui serait en **capacité de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt** (cf. annexe) diffusé en parallèle par le GRAINE, vous pouvez **le préciser dans votre candidature**.

CANDIDATURE A COMPLÉTER ICI

Annexe

Présentation du projet [ICI](#)

Déroulé du projet (avec le calendrier, les étapes, les parties prenantes) [ICI](#)

L'appel à manifestation d'intérêt à destination des établissements et collectivités (ou EPCI)
[ICI](#)